



INFORMATION CLIENTS - REGLEMENTS

Gerzat,
Le 5 janvier 2015

Bonjour,

Nous vous informons que depuis le **1^{er} janvier 2015** nos règles d'encaissement ont changé :

- Désormais, **seuls les paiements par VIREMENT d'avance et CARTE BANCAIRE seront acceptés**
 - o Afin de permettre à nos équipes sur circuit de distribuer les pneumatiques le virement devra **IMPERATIVEMENT** être réceptionné sur notre compte au plus tard le jeudi précédant l'épreuve.

Si impossibilité de régler lors de la commande ou sur la course il est admis l'ouverture d'un compte en laissant un dépôt de la valeur des besoins en pneumatiques pour une épreuve. La facture établie devra alors être réglée à réception.

Cordialement

La Direction